
Projet de la SCI DE ROUFFY (gérant : M. PONTY) – Zone de l'Empereur

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical du SYMA A89 HAUTE CORREZE VENTADOUR

.....

L'an deux mille vingt-trois, le 16 mars à 17 heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Développement Économique de la Haute Corrèze Ventadour - SYMA A89, dûment convoqué, s'est réuni en Assemblée plénière, à la salle du Conseil, Mairie d'Ussel.

Étaient présents : M. Christophe ARFEUILLERE, Haute Corrèze Communauté - Mme Jacqueline CORNELISSEN, Haute Corrèze Communauté - M. Jean-Pierre SAUGERAS, Haute Corrèze Communauté - M. Jean-Yves URBAIN, Haute Corrèze Communauté - M. Charles FERRE Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres – M. Jean BOINET, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres. - M. François RATELADE, Haute Corrèze Communauté. - M. Daniel ESCURAT, Haute Corrèze Communauté - M. Jean-Claude BESSEAU, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres

Étaient excusés : M. Jean-Noël LANOIR, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres, (pouvoir à M. Charles FERRE) - M. Philippe CARTIER Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres - M. Eric ZIOLO, Haute Corrèze Communauté - M. Francis DUBOIS, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres - M. Bernard GAERTNER, Haute Corrèze Communauté. - M. Pierre CHEVALIER, Haute Corrèze Communauté

Assistaient en outre à la réunion : Mme Christine COUDERT-MORIN, Chef de Projet Développement, Conseil Départemental - Mme Delphine COURBIER, Directrice Générale des Services, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres – Mme. Lucille BENESTEAU, Directrice Générale Adjointe, Haute Corrèze Communauté – Mme Tiphaine WILLOCQ, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres – M. Pierre GENESTE, Directeur des Services Techniques, Egletons – M. Jean-Philippe ROULLET, Directeur des Services Techniques, Ussel. – M. Pierre FRAYSSINET, Responsable des Finances, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres



Annule et remplace la délibération n° DCS 2023-04

Lors du dernier comité syndical, le 13 décembre dernier, une information a été faite sur la possible implantation de l'entreprise PONTY COMPOST.

En effet, Monsieur PONTY, son dirigeant souhaite acquérir une parcelle située à l'arrière de l'entreprise PANNEAUX DE CORREZE (plan ci-joint).

Cette parcelle sera finalement vendue à la SCI DE ROUFFY, dont M. PONTY est le gérant.

L'entreprise, spécialisée dans la valorisation de déchets verts et bois a pour projet de créer une plateforme dédiée à cette activité.

Le positionnement du terrain correspond aux attentes de l'entreprise.

Effectivement, des approvisionnements sont prévus auprès de l'entreprise TARTIERE.

Puis, une fois valorisés, les produits se destinent en grande partie pour la société PANNEAUX DE CORREZE afin d'alimenter leur future chaudière biomasse.

Un bâtiment de stockage est envisagé dans une deuxième phase.

Le dimensionnement du bâtiment se fera en fonction de l'évolution de l'activité de l'entreprise PANNEAUX DE CORREZE et du cahier des charges de la chaudière biomasse.

Ce bâtiment pourrait être réalisé dès 2024.

Le dirigeant précise que les campagnes de broyage lissées sur l'année représentent environ 1 heure de broyage par jour.

De plus, l'entreprise est soumise à ICPE, en régime déclaratif et le site doit être en dessous de 75 décibels, ce qui sera le cas tout comme sur les autres sites déjà implantés sur la Corrèze.

Compte tenu des délais du projet de la chaudière biomasse, l'entreprise PONTY COMPOST souhaite faire l'acquisition de la parcelle dans les meilleurs délais et pour cela il est prévu une vente directe sans passer par le compromis.

L'acte est en cours de finalisation.

La surface du terrain est de 17 181 m² et le coût au m² est de 5.50 €, ce qui amène à un prix final de 94 495.50 € HT. »



Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, approuve cette décision ; et autorise le Président à signer tous documents utiles à cet effet.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme



REÇU LE

12 AVR. 2023

SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL
(CORRÈZE)

Christophe ARFEUILLERE

Président

